

Demande de prestations | Restauration scolaire

Cette aide concerne les repas de vos enfants à la cantine de l'une des quatre écoles de Rives-du-Loir-en-Anjou.

Vous êtes éligible si :

- votre enfant est domicilié et scolarisé sur la commune
- votre quotient familial est inférieur à 499

Dans ce cas, vous bénéficiez d'une facturation du repas à 1€, dans la limite de 80 repas par an et par enfant.

Civilité Madame Monsieur

Nom **Prénom**

Adresse 49140 Rives-du-Loir-en-Anjou

Téléphone **Mail**

Je demande à bénéficier des prestations « restauration scolaire » accordées par le Centre Communal d'Action Social de Rives-du-Loir-en-Anjou et certifie sur l'honneur que :

- Mon dernier **quotient familial** est de
- Mon enfant a bien participé aux activités dans les conditions suivantes :

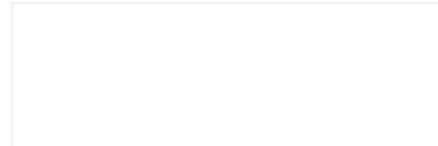
Nom/Prénom de l'enfant	Nom de l'école	Nombre de repas	Coût des repas

Les soussignés certifient exacte la présente déclaration et reconnaissent avoir été informés que toute déclaration inexacte ou incomplète exposera son auteur à l'exclusion totale et immédiate du bénéfice de l'aide (refus de versement et/ou recouvrement des sommes déjà perçues) sans préjudices d'éventuelles poursuites judiciaires en cas de manœuvres frauduleuses.

A Rives-du-Loir-en-Anjou,

Signature

Date



Pièces à joindre obligatoirement :

- Dernière attestation de quotient familial
- Facture de la restauration scolaire
- RIB